



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINT-MATHIEU**

Procès-verbal de la séance régulière du 11 avril 2017
Tenue à l'école Saint-Mathieu

VERSION ADOPTÉE

PRÉSENCES

Madame Catherine Laforest, enseignante	Monsieur David Smith, enseignant
Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, parent	Monsieur Jean-Sébastien Lemieux, parent
Monsieur Jean-Luc Fortin, parent	Madame Marie-Chantale Lord, parent
Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien	Madame Julie Bédard, représentante du personnel professionnel
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde	Madame Geneviève Bussièrès, directrice

Ordre du jour (tel que modifié)

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 31 janvier 2017
- 1.4. Suivis au procès-verbal du 31 janvier 2017

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. DÉCISION ET DISCUSSION

- 3.1. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents
- 3.2. Entrée progressive au préscolaire et journée d'accueil le 1^{er} juin
- 3.3. Prêt de locaux à la ville
- 3.4. Projet Eden Canada
- 3.5. Trottibus
- 3.6. Horaire du 22 juin 2017
- 3.7. Communocourse

4. INFORMATION

- 4.1. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue
- 4.2. Rapport de la direction
- 4.3. Rapport du représentant au comité des parents
- 4.4. Rapport du trésorier
- 4.5. Rapport de la fondation
- 4.6. Rapport du commissaire

5. AUTRES SUJETS

6. FERMETURE

- 6.1. Date de la prochaine rencontre
- 6.2. Levée de la réunion

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

[Inutile de dire que c'est toujours un plaisir de se retrouver.]

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Un point décision et discussion est ajouté : 3.7 Communocourse.

C.E 2016-2017-39	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2017

C.E 2016-2017-40	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2017 tel que modifié.
------------------	--

1.4. Suivis au procès-verbal de la séance du 31 janvier 2017

Les activités parascolaires qui ont démarré sont le hip-hop, le multisport, le multidanse, les mini-inventeurs, le katag et le cours de gardiens avertis (18 élèves de notre école y sont inscrits).

2. Intervention du public

Il n'y a ni public ni intervention de celui-ci (la logique est une fois de plus respectée).

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents

Madame Geneviève Bussièrès survole le document qui doit être adopté, qui est sensiblement le même que l'an passé. Quelques modifications ont toutefois été apportées. Ainsi, le Conseil d'établissement est désormais responsable d'approuver les frais demandés aux parents pour le matériel scolaire et les sorties éducatives. Depuis l'an passé, la Commission scolaire nous demande d'être très prudents à cause d'un recours collectif... Le caractère facultatif des sorties doit être clairement souligné. Par ailleurs, on peut suggérer des marques, sans plus. Impossible désormais de faire des achats groupés. La présentation des listes de matériel se fera vraisemblablement à la prochaine séance. Il y a une légère augmentation du montant maximum (110\$ au lieu de 105\$) des frais à charger aux parents. Il n'y a toutefois pas de modification au montant maximum pour les sorties éducatives. Il est à souligner que depuis que les activités sont acceptées en bloc, toutes les activités ont eu lieu (pas de cas où le seuil minimal d'inscriptions de 90% n'a pas été atteint).

Madame Amélie Desruisseaux-Talbot demande si les règles sont établies par la Commission scolaire et si le Conseil d'établissement pourrait changer quelque chose quant au choix des sorties éducatives. Madame Geneviève Bussièrès répond que si le Conseil d'établissement jugeait que les objectifs visés par les activités ne sont pas respectés, il pourrait intervenir. Évidemment, il est difficile de prévoir les activités assez à l'avance pour qu'il soit possible de faire des changements constructifs pour l'année en cours. Le Conseil d'établissement peut toutefois demeurer vigilant quant à la variété des activités et ses éventuelles interventions pourraient avoir un effet à plus long terme.

C.E 2016-2017-41	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les règles relatives aux contributions financières payées par les parents de l'école Saint-Mathieu, année scolaire 2017-2018.
------------------	---

3.2. Entrée progressive au préscolaire et journée d'accueil le 1^{er} juin

Madame Geneviève Bussièrès souligne que le comité de parents de la Commission scolaire a soulevé des questions par rapport à la durée de l'entrée progressive au préscolaire. Dans la convention collective, l'entrée progressive peut durer entre trois et cinq jours. La Commission scolaire a mené des consultations. La directive est maintenant que l'entrée progressive se fasse sur trois jours dans toutes les écoles. Les modalités plus précises sont déterminées par l'école, en tenant compte de certaines balises : les modalités doivent être approuvées par le Conseil d'établissement de chaque école, l'entrée doit se faire sur trois jours, ne doit pas entraîner de coûts supplémentaires, les élèves doivent être présents à chaque jour de l'entrée progressive...

Voici la proposition pour cette année : pour faciliter la transition, le mercredi 30 août, tous les élèves du préscolaire seront en classe de 8h à 9h30, avec les parents. Le jeudi et le vendredi, deux sous-groupes seront formés dans chaque classe : le jeudi le sous-groupe A sera en classe le matin, et le sous-groupe B sera en classe l'après-midi ; le vendredi, ce sera l'inverse. Le mardi 5 septembre se déroulera selon horaire régulier. Néanmoins, du 5 au 8 septembre, pour les première et dernière demi-heures de chaque bloc (deux heures en tout dans la journée), une éducatrice en service de garde sera présente en classe en plus de l'enseignante.

Le projet est bien accueilli, puisqu'il permet une réduction des adaptations demandées aux enfants tout en offrant un soutien aux enseignantes.

C.E 2016-2017-42	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les modalités relatives à l'entrée progressive.
------------------	---

Pour les élèves du préscolaire, il y aura une journée de moins au calendrier scolaire, soit le 1^{er} juin, pour permettre aux élèves de l'année prochaine de visiter l'école. Le Service de garde est sans frais pour les enfants pour les périodes où ils auraient normalement été en classe.

C.E 2016-2017-43	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la modification d'horaire permettant aux élèves du préscolaire de fréquenter le service de garde lors de la journée d'accueil du 1^{er} juin.
------------------	---

3.3. Prêt de locaux à la ville

Le camp Keno sera de retour dans notre établissement pendant l'été. Le gymnase et cinq locaux au sous-sol seront occupés. Il s'agit donc de reconduire l'entente d'il y a deux ans. Le 28 juin, sera une journée de transition. Le camp sera en opération du 3 juillet au 18 août. Le matériel du camp sera ramassé le 21 août. La première journée pédagogique a lieu 23 août. La logistique sera serrée, mais tout devrait bien se dérouler.

C.E 2016-2017-44	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles concernant l'entente avec le camp Kéno, avec les modifications proposées.
------------------	--

3.4. Projet Eden Canada

Eden Canada, un OSBL, sollicite pour la première fois une école pour sensibiliser les jeunes à la sauvegarde de l'environnement. Ce partenariat mènera à une réflexion à caractère optionnel sur le réchauffement climatique et permettra de s'inscrire à un tirage pour gagner un parcours à Arbraska. Dans le cadre de ce partenariat, Eden Canada va venir planter des arbres matures, cinq ou six arbres, près du terrain de tennis, et installera trois ou quatre bancs spéciaux qui permettront de faire la classe à l'extérieur. Le partenariat n'exige aucun engagement financier de la part de l'école et est subventionné par Ste-Foy Toyota. Dès le mois de mai, les arbres et les bancs seraient là. L'idée est de rendre des espaces disponibles plus agréables, entre autres pour faire la classe à l'extérieur. Du matériel pédagogique sera envoyé aux enseignantes et enseignants.

C.E 2016-2017-45	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le partenariat avec l'organisme Eden Canada.
------------------	--

3.5. Trottibus

Les parents ont été amenés à répondre au sondage. Dans les 87 réponses reçues, 77 parents ont manifesté le désir de faire marcher leurs enfants par le trottibus et 5 parents souhaitent s'impliquer. Il y aura aussi 9 bénévoles marcheurs et 10 bénévoles remplaçants. Tout est là pour lancer le trottibus. Il reste une entente à signer. Une personne-ressource qui suivra une formation doit aussi être désignée. Le recrutement des bénévoles est déjà fait. Une rencontre est prévue dès demain avec le comité organisateur. Le trottibus pourrait démarrer avant la fin de l'année scolaire. Le trottibus est pour l'aller, mais pas pour le retour. Il fonctionnera à l'automne et au printemps. Il donne la possibilité de faire bouger davantage les élèves et de diminuer la circulation, sans compter l'avantage de faire arriver les marcheurs à l'heure à l'école, tout cela à coût nul pour l'école.

C.E 2016-2017-46	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'entente de collaboration avec la Société canadienne du cancer pour l'implantation du trottibus.
------------------	---

3.6. Horaire du 22 juin 2017

À chaque dernière journée d'école, la Commission scolaire fait en sorte que les cours puissent se terminer une heure plus tôt. De plus, il est possible d'organiser un dîner avec les élèves et de retrancher une autre heure à l'horaire. La fin des classes serait donc à 12h35.

C.E 2016-2017-47	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le changement d'horaire pour la journée du 22 juin.
------------------	---

3.7. Communocourse

Madame Nathalie Dumont demande la permission d'afficher une publicité pour une course familiale au profit du Centre de pédiatrie sociale : Communocourse.

C.E 2016-2017-48	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'affichage d'une publicité pour Communocourse.
------------------	---

4. INFORMATION

4.1. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Monsieur Jean-Luc Fortin, président du Conseil d'établissement, signale la réception d'une lettre de parents relative à la visite des Cadets de la marine dans les classes. La lettre remet en question la cohérence de cette visite avec le projet éducatif de l'école.

Il semblerait dans ce cas que la procédure n'ait pas été respectée : cette visite aurait dû être approuvée par le Conseil d'établissement.

Selon monsieur David Smith, les plaintes des parents ne devraient pas se rendre au Conseil d'établissement. Si un parent veut s'adresser au Conseil d'établissement, il devrait le faire en venant à une réunion, et non en écrivant une lettre. Monsieur Jean-Sébastien Lemieux mentionne que l'écriture d'une lettre est un moyen parmi d'autres de communiquer et que se priver de recevoir les lettres qui lui sont adressées irait peut-être à l'encontre de la mission du Conseil d'établissement, même si le Conseil d'établissement n'a pas pour fonction de traiter les plaintes des parents.

4.2. Rapport de la direction

Madame Geneviève Bussières souligne quelques nouvelles en vrac :

- Madame Fatima, éducatrice de classe principale au service de garde, a quitté l'école Saint-Mathieu. Un autre milieu avait des besoins alors que le nombre d'élèves était légèrement insuffisant pour la garder à Saint-Mathieu. La prévision était de plus de 200 élèves, alors qu'il y avait 187 élèves au moment du décompte par le Ministère [en septembre], mais avec les ajouts au cours de l'année, le nombre d'élèves au Service de garde atteint maintenant presque 200.
- Un nouveau groupe au Service de garde au préscolaire sera ouvert dès mardi. Cela était nécessaire à cause de l'arrivée de nouveaux élèves.
- L'école en est en ce moment à sa deuxième semaine d'encadrement par privilèges. La troisième semaine aura lieu dans la semaine du 23 mai.
- Les enseignantes et les enseignants portent désormais des dossards dans la cour de récréation.
- Bilan des inscriptions :
 - o Préscolaire : 42 inscrits (il y aura donc fort probablement trois classes, puisque de nouveaux arrivants sont à prévoir).
 - o 1^{re} 43 inscrits, deux classes
 - o 2^e 43 inscrits, deux classes
 - o 3^e 39 inscrits, deux classes
 - o 4^e 42 inscrits, deux classes
 - o 5^e 27 inscrits, une classe de 5^e plus une classe de 5^e-6^e
 - o 6^e 37 élèves, une classe (plus la 5^e-6^e)
 - o 7 groupes en adaptation scolaire (10 élèves chacun)
- Le passage des dossiers vers le secondaire concernera cette année entre 25 et 30 élèves.
- Il y a eu une bonne participation à la conférence organisée par l'OPP.
- Un sondage sur la sécurité et la violence dans notre milieu a été réalisé et l'école est en attente des résultats.
- Les élèves et les enseignantes du préscolaire participent également à une enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle.
- C'est le mois des semaines : Semaine des éducateurs et éducatrices spécialisées, etc.

- Le réaménagement de la bibliothèque suit son cours : 2000\$ ont été reçus de la fondation pour les travaux.
- L'école a fait des demandes de subventions et a établi un partenariat (avec l'organisme Ressource Espace Familles) pour le jardin communautaire.

4.3. Rapport du représentant au comité des parents

La représentante au comité des parents n'est pas présente.

4.4. Rapport de la trésorerie

Les comptes remis, le solde est de 695\$ plutôt que de 395\$. Le paiement du conférencier de l'OPP est pris en compte (300\$, soit 200\$ plus les frais de déplacement).

Le Conseil d'établissement pourra décider, lors de la prochaine réunion, ce qu'il fait de l'argent dont il dispose. Diverses options sont envisagées : mettre sur pied une bourse ou un prix, souligner l'engagement par rapport au projet éducatif, etc. Ce sera un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

4.5. Rapport de la fondation

La livraison pour la campagne de financement « Fondues au chocolat » se fera demain.

4.6. Rapport du commissaire

La commissaire n'est pas présente.

5. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'autres sujets.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 9 mai.

6.2. Levée de la réunion

Il est 20h37.

C.E 2016-2017-49	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la levée de l'assemblée.
------------------	---

Rédigé par Jean-Sébastien Lemieux, secrétaire de circonstance